



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} MAI 2020 | N°892



INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37

▶ VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
3919 : ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h, anonyme et gratuit dédié aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux témoins de violences.

Signalement en ligne : <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

- ▶ **VIOLENCES SUR LES ENFANTS** : 119
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89
- ▶ **Couples et familles (conseil conjugal et familial)** : 06 02 50 69 39 ; couplesetfamilles35@gmail.com
- ▶ **SOS parentalité** : 09 74 76 39 63
- ▶ **Cellule d'écoute municipale - soutien psychologique** : 02 99 83 52 00

AIDE ALIMENTAIRE

La Passerelle, épicerie sociale, tél. : 06 81 12 74 96

Secours catholique, antenne locale, tél. : 06 74 43 08 69

ACCÈS AUX DROITS, INFORMATIONS, CONSEILS

Clic' Alli'âges : 02 99 77 35 13

CDAS : 02 99 02 20 20

MDPH : 0 800 35 35 05

ÉCOUTE, SOUTIEN

La Croix Rouge : 09 70 28 30 00, numéro gratuit 7j/7, de 8h à 20h

Numéro vert national de soutien psychologique COVID-19 : 0 800 130 000 (24h/24 et 7j/7)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (association Les Petits Frères des Pauvres) 7j/7, de 15h à 20h, jours fériés inclus.

- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers : 02 23 22 00 00 ; www.eauidubassinrennais.fr ; renseignements, tél. : 02 23 62 24 10

DÉCHETTERIE

Fermée depuis le 16 mars.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Aménagement des services pendant la période de confinement :

L'Espace Citoyen assure un accueil téléphonique (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30 ; le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h).

L'accueil téléphonique est dédié en priorité aux démarches et actes de naissance et reconnaissance d'enfant, de décès et d'inhumation. Un rendez-vous sera convenu, par téléphone, avec le demandeur.

Le samedi, accueil téléphonique (de 9h à 12h) uniquement pour une déclaration de décès. Il faudra composer le 02 99 83 52 12, un rendez-vous sera convenu, par téléphone, avec le demandeur.

Le CCAS : accueil téléphonique uniquement (du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30 ; le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h). Un rendez-vous sera convenu par téléphone avec le demandeur en cas de situation d'urgence alimentaire ou sociale et signalements de situations pré-occupantes enfants et adultes.

La Police municipale : Appelez avant de vous déplacer. Contacts tél. : 06 09 35 73 92 ou 02 99 83 52 14 (du lundi au vendredi de 8h à 18h ; le samedi, de 7h à 17h). Par mail : police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr

La mairie principale, la mairie annexe sont fermées au public depuis le 16 mars. Permanence téléphonique uniquement (02 99 83 52 00).

Autres structures fermées au public : les groupes scolaires, le périscolaire, les accueils de loisirs, la maison de l'enfance (sauf service minimum personnel soignant), la déchetterie, toutes les salles de sports, les salles associatives, les salles de tennis, le pont des arts, la médiathèque, le golf, la base sports nature, le siège OCC...

Directeur de la publication : Albert Plouhinec
Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication et les nouvelles technologies ; Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Création maquette : Studio Bigot
Couverture : Marché, samedi 4 avril © Ville de Cesson-Sévigné
Journal en version numérique.

Service communication :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

➔ ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'équipe, menée par Jean-Pierre SAVIGNAC, a gagné lors du premier et unique tour qui s'est tenu le dimanche 15 mars.

L'installation du nouveau Conseil Municipal est reportée mais l'élection est définitivement validée.

Dans l'attente de cette installation et de l'élection du nouveau maire et des nouveaux adjoints, Monsieur Albert PLOUHINEC et l'équipe en place ont vu leur mandat prolongé pour la Ville et le CCAS.

La date d'installation du nouveau conseil n'est pas encore connue mais elle devrait se tenir au plus tard en juin.

➔ AFFAIRES SCOLAIRES



- **Les inscriptions scolaires et périscolaires** pour la rentrée 2020/2021 se poursuivent jusqu'au 15 mai. Durant la période de confinement, les inscriptions demeurent possibles en téléchargeant le formulaire "fiche d'inscription 2020-2021" dans le bandeau à gauche sur la page d'accueil du portail familles. (<https://cesson-sevigne.portail-familles.net>).

Les demandes de dérogations se font également depuis le portail familles, via le formulaire "Demande de dérogation". La liste des pièces indispensables au traitement de votre dossier est disponible au même endroit sur ce même portail.

Les inscriptions enregistrées jusqu'à présent demeurent valides.

- Pour toute question :

espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

- Les portes ouvertes des écoles Bourgchevreuil et Beausoleil sont maintenues le **vendredi 15 mai** de 17h à 19h.

➔ CENTRE DE LOISIRS

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID 19, l'ensemble des centres de loisirs sont fermés. À l'heure où nous écrivons ces lignes nous ne pouvons garantir une date de réouverture de ces structures. Nous vous tiendrons informés par le site internet de la Ville.

➔ ESCALE

La Maison des jeunes l'Escale s'est adaptée au confinement en proposant au mois d'avril des animations en ligne : un temps de jeu "Loup-garou", le mercredi 22 avril : un temps d'échange et de discussion et "L'Escale part en live" le vendredi 24 avril. Les sujets abordés étaient divers : le confinement et post confinement, les vacances d'été; les projets personnels des jeunes... Les animations digitales se sont poursuivies les mardi 28 et jeudi 30 avril.

➔ NUMÉROS D'URGENCE DE L'ACTION SOCIALE DU DÉPARTEMENT 35

La Maison des Personnes Handicapées (MDPH) est fermée au public mais reste mobilisée.

➔ ÉTAT CIVIL

du 04/03/2020 au 16/04/2020

Naissances

- Timothée BOUVET
- Lise DECRÉ

Décès

- Geneviève BUAN, épouse HERVÉ, 90 ans
- Marguerite CORVAISIER, épouse CUIPIF, 83 ans
- Michel GUIHARD, 85 ans
- Yvonne LE BIHAN, veuve PROVOST, 88 ans
- Marcel MÉHEUT, 89 ans
- Henriette PÉSIGOT, veuve OLIVOT, 93 ans
- Antoinette DOLO, veuve EMERAUD, 94 ans
- Irène PIEL, épouse CHIAMA, 95 ans
- Maria PASDELOU, veuve RUAULT, 98 ans

Les agents se consacrent aux situations d'urgence, sont mobilisés pour éviter les ruptures de droits, répondre aux sollicitations des personnes. Des rendez-vous pour des situations d'urgence peuvent être pris. La MDPH peut être contactée au 0800 35 35 05 (numéro gratuit) et le Clic Alliéges (antenne MDPH) au 02 99 77 35 13.

Agence de Rennes : 02 99 02 49 00
Les consultations de PMI sont suspendues mais, en cas d'urgence, des rendez-vous sont organisés. Mail : isl@ille-et-vilaine.fr
Contacter le Département

Formulaire de contact en ligne sur www.ille-et-vilaine.fr
Standard du Département, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h : 02 99 02 35 35
Info sociale en ligne : Un numéro vert : 0 800 95 35 45 appel gratuit et anonyme / Mail : isl@ille-et-vilaine.fr



La Cellule de Gestion de la Pandémie pendant la crise sanitaire

Le rôle de la Cellule Gestion Pandémie pendant la crise sanitaire

La Cellule Gestion Pandémie de la Ville de Cesson-Sévigné active pendant toute la crise sanitaire est composée de Mr Plouhinec le Maire, Mr Savignac le futur maire, Mr Cogen DGS, Mme Guirriec directrice du CCAS, Mme Billabert DRH. Sous la direction du maire elle se réunit quotidiennement pour :

- Veiller à la continuité des services communaux et du CCAS.
- Suivre au plus près la situation dans les EMS (EHPAD Beausoleil et Résidence d'Automne) ainsi que l'accueil journalier des enfants de soignants et des professionnels désignés prioritaires par la préfecture.
- Prendre en compte les ordonnances gouvernementales pour les dispositions relatives aux collectivités territoriales (ex : loi d'urgence ; report d'échéances et fiscalité ; marchés publics ; délais pour dossiers d'urbanisme...)
- Analyser les demandes spécifiques liées à la crise et décider des réponses à y apporter.
- Décider des fermetures ou des ouvertures de lieux, services ou événements conformément aux directives préfectorales.
- Préparer et organiser la sortie du confinement.

À l'EHPAD Beausoleil et à la résidence d'Automne, confinés plus d'une semaine avant la population générale, selon le plan bleu, il a été nécessaire de renforcer les équipes auprès des personnes âgées par des personnels de la Ville volontaires pour l'accompagnement, le ménage et la restauration, afin d'épauler les personnels soignants et d'animation. Tous s'investissent afin de limiter les effets négatifs de l'isolement et de favoriser le maintien du lien avec les proches des résidents (Voir article page 9).

L'accueil des enfants de soignants et personnels prioritaires varie en effectifs selon les jours et les demandes

(entre 5 et 22 enfants par jour). Il est assuré en fonction des besoins : à la maison de l'enfance, à l'ALSH périscolaire et dans les écoles.

Le CCAS - Centre Communal d'Action Sociale a doublé son standard téléphonique pour répondre aux appels d'aides liés à la crise sanitaire. Il appelle régulièrement les personnes inscrites pour le plan canicule ou qui lui ont été signalées. Un flyer a été édité et distribué dans les boîtes aux lettres des habitants pour indiquer tous les N° de téléphone et les services pouvant être sollicités.

Le CCAS a reçu le renfort d'un médecin du travail le Dr Emmanuelle Cadic-Gautier qui a offert ses services et gère la distribution des masques et équipements de protection pour les professionnels de santé et les aides à domicile en activité.

Un psychologue, Mr Poupart est également attaché au service pendant cette période.

Des bénévoles ont apporté leur concours pour l'aide aux courses des personnes isolées.

Un soutien logistique a été mis à la disposition des infirmières et médecins libéraux, à leur demande :

- Don de matériel de protection sous le contrôle du Dr Gautier, distribué par des bénévoles de la Croix Blanche.
- Véhicule
- Douches et vestiaires

La police municipale est particulièrement chargée de contrôler le respect du confinement, le respect des mesures de distanciation sur les marchés, aux abords de magasins, de la Poste... Les interventions, les patrouilles de surveillance sont renforcées et déployées également ZI Sud- Est, ZA la Rigourdière.

L'accueil général est ouvert sur RDV pris par téléphone pour l'état-civil, naissances, décès et inhumations.

L'école des Arts a pu assurer la continuité pédagogique

: contenus et supports ayant été adressés par mails par les professeurs et l'équipe pédagogique.

La Médiathèque fermée, son personnel a créé un programme pour distraire et guider les lecteurs abonnés vers un choix éclectique via un lien sur le site de la Ville.

Les accords obtenus auprès de la préfecture :

- Tenue du marché le samedi matin dans la limite de 15 étals en respectant les mesures barrières et de distanciation.

- Tenue du marché le mercredi après-midi à partir de 14h30, dans la limite de 15 étals, non plus limité au bio mais ouvert également aux autres producteurs locaux. Avec les mêmes consignes de respect des règles.

Les 2 marchés hebdomadaires visant à faciliter l'approvisionnement des habitants en produits frais et à aider les producteurs locaux.

- Réouverture des jardins familiaux dans le respect des gestes barrières et des autres mesures imposées pendant le confinement (déplacement individuel, 1 heure, aucun rassemblement).

Événements annulés

- La cérémonie du 8 Mai.
- Sortez C'est l'été
- le palmarès Sportif
- la fête des familles
- l'ouverture de la piscine est retardée pour les scolaires, pour cause d'arrêt temporaire du chantier.

Préparation du déconfinement

- Achat de 18 000 masques, en tissu, lavables au moins une quinzaine de fois, à destination de tous les habitants : 1 400 pour enfants et 16 600 pour adultes (voir page 7)
- Préparation de la réouverture des écoles et des services périscolaires, envisagée le 11 mai.

📍 LE MARCHÉ MAINTENU PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT



Le Maire Albert Plouhinec a déposé une demande de dérogation à la préfecture pour le maintien du marché.

Le marché du samedi matin et celui du mercredi après-midi sont maintenus en période de confinement, avec des aménagements.

Un maximum de 15 étals de commerce alimentaire est autorisé.

Des barrières ont été installées pour canaliser les clients devant les étals dont la répartition a été totalement repensée, des bandes adhésives ont été disposées au sol pour déterminer le mètre de distance entre les clients...

À compter du mercredi 15 avril 2020 et ceci durant toute la période d'urgence sanitaire, l'appellation et le caractère bio du marché du mercredi de Cesson-Sévigné sont temporairement suspendus.

Le marché hebdomadaire du mercredi, habituellement situé place de l'Église, se déroule désormais de 14h30 à 17h30 sur la place du Marché, afin de permettre une gestion rationnelle de l'espace public en adéquation avec les restrictions imposées par la loi. Ce marché est limité à

15 exposants par l'arrêté préfectoral du 6 avril 2020.

La levée temporaire du caractère bio de marché a été décidée afin de répondre à un besoin prioritaire d'approvisionnement de la population en produits alimentaires de première nécessité. « Je suis content de pouvoir venir faire mes courses auprès de petits producteurs locaux. Il faut être patient car il y a la queue pour certains produits, notamment les fruits et légumes, mais en cette période spéciale, nous avons le temps ! » confie Olivier, un Cessonnois, lors du marché du 15 avril.



ACTION EMPLOI CESSON

L'accueil physique est actuellement suspendu. Il est possible d'échanger par mail

pae.aec.cessonsevigne@gmail.com

Les jeunes peuvent appeler au 02 99 78 00 78 la mission locale assure une permanence et un suivi téléphonique ou numérique.

CLIC ALLIÂGES

L'accueil physique avec ou sans rendez-vous est actuellement suspendu par mesure de protection contre l'épidémie.

L'accueil téléphonique est maintenu. Tél. : 02 99 77 35 13

RAM (relais assistants maternels)

Permanence téléphonique au 02 99 83 52 00 (serveur vocal prononcez "relais assistants maternels") Un message vocal sur le répondeur du téléphone de la Mairie de Cesson-Sévigné indiquera le numéro de portable de la personne à contacter, lors des périodes de télétravail.

Couples et familles (conseil conjugal et familial)

Entretien sur rendez-vous au 06 02 50 69 39

CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles)

Permanences juridiques maintenues, par téléphone uniquement au 06 84 59 78 75 du lundi au vendredi de 9h à 12h ou par mail : cidf35.secretariat@orange.fr

Amicale des donneurs de sang

Lors de la collecte du 21 et 22 avril 2020, 196 personnes se sont présentées dont 26 nouveaux donneurs. La prochaine collecte aura lieu **mardi 30 juin** et **mercredi 1^{er} juillet**, de 12h à 15h et de 16h à 19h à l'espace de Grippé. Les donneurs pourront s'inscrire sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

URBANISME

Permis de construire accordés du 01/03/2020 au 15/03/2020

► 88, rue de Rennes : extension, surélévation et réhabilitation d'une maison individuelle ;

► lotissement : 30 rue du Patis Tatin : division en vue de construire.

COVID-19 : MODIFICATION DES DÉLAIS PENDANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Conformément à l'ordonnance n°2020-427 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions en matière de délais pour faire face à l'épidémie de covid-19, les délais applicables aux recours et aux déférés préfectoraux à l'encontre d'une décision de non-opposition à une déclaration préalable ou d'un permis de construire, d'aménager ou de démolir, qui n'ont pas expiré avant le 12 mars 2020 sont, à cette date, suspendus. Ils recommencent à courir à compter de la cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020 susvisée pour la durée restant à courir le 12 mars 2020, sans que cette durée puisse être inférieure à sept jours.

Les délais de réponse des administrations sont suspendus.

Il est également important de noter que les délais de consultation sont reportés si le dépôt est intervenu et intervient durant cette période dérogatoire. C'est pourquoi, nous sommes en mesure de vous informer qu'aucun nouveau dossier (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, permis de démolir, déclaration d'intention d'aliéner, demande d'autorisation d'enseigne, contrôles de la conformité des travaux faisant suite à une autorisation d'urbanisme, etc.) ne sera enregistré durant cette

période dérogatoire.

Par conséquent, bien qu'il sera toujours possible de nous transmettre les dossiers papiers par voie postale, nous vous invitons à reporter tous les dépôts de demandes d'autorisation et de déclaration de tous types pour les raisons sus-mentionnées.

Le service Urbanisme de la Ville reste à votre disposition par téléphone au 02 99 83 52 13 (horaires d'ouverture de la Mairie-annexe) pour toutes demandes et renseignements de pré-instruction réglementaire sur vos projets.

Attention, l'ordonnance est relativement complexe et les interprétations divergent entre juristes spécialisés et des précisions seront apportées par décret.

Ainsi, certaines questions restent en suspens et la présente information est susceptible d'évoluer.

COVID-19 : ANNULATIONS D'ÉVÉNEMENTS

- Le concert symphonique organisé par Le Lions-club Rennes Rives de l'Ille prévu le **samedi 16 mai** à 20h30 au Carré Sévigné est reporté. michel.lebreton06@orange.fr

- Le spectacle « Ma Cousine Victoria ou l'anti Brexit » de la Compagnie Les Bouffes de l'Ouest (Opérette amateur) prévu **samedi 16 mai, dimanche 17 mai** et **mardi 19 mai** au Pont des Arts est reporté à une date ultérieure.

Renseignement 06 85 78 37 20
bouffesouest@gmail.com

- Après le succès de sa 1^{ère} édition l'an dernier, l'amicale du Comsic en liaison avec l'AMTAAT du musée des transmissions avait prévu la 2^e édition "Braderie Ferrié" **dimanche 24 mai**. Cet événement est annulé.



🕒 LA MAIRIE COMMANDE 18 000 MASQUES POUR TOUS LES CESSONNAIS

Albert Plouhinec, le Maire et Jean-Pierre Savignac, le futur Maire, en parfait accord, ont décidé vendredi 10 avril de commander 18 000 masques de protection, en tissu, lavables et réutilisables quinze à vingt fois pour TOUS les Cessonnois.

Chaque masque coûte à la commune 4,55 € HT et donc au total elle devra payer près de 50 000 €, compte tenu de la prise en charge de 50 % du montant par Rennes Métropole.

Nos informations obtenues le mercredi 29 avril indiquent que les premiers milliers de masques devraient arriver le 7 mai après-midi et seront distribués, dans la foulée, le week-end du 8 au 10 mai aux Cessonnois.

Albert Plouhinec a confié à Jean-Pierre Savignac la préparation et l'organisation de la distribution, **dans les boîtes aux lettres**, à l'ensemble de la population cessonnoise. Il est donc inutile de contacter la mairie.

Dès que les décisions et modalités finales seront arrêtées, d'une part elles seront affichées sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr et d'autre part le Maire et le futur Maire communiqueront par voie de presse.

🕒 L'ÉCLAIRAGE PUBLIC MAINTENU PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT



L'éclairage public fonctionne actuellement aux horaires habituels à savoir que tous les jours de la semaine il se

met en route le soir au coucher du soleil (variation automatique) jusqu'à 1h10, il se remet en service à 5h30 pour s'éteindre au lever du soleil (variation automatique).

Le dimanche matin il ne s'allume qu'à 7h30. (Adaptation selon les horaires de bus qui continuent de circuler).

En cette période de confinement, l'éclairage public est maintenu entre 20h et 1h et 5h et 7h.

La Police Nationale et la Gendarmerie ont émis pour la Métropole un avis défavorable sur l'extinction de l'éclairage public la nuit (pourtant demandée par les communes afin d'éviter les rassemblements) pour les raisons suivantes :

- gêne pour le travail de leurs équipes sur le terrain ;
- renforce le sentiment d'impunité dans l'obscurité ;
- n'apporte pas de plus-value dans le cadre des mesures sur le confinement.

🕒 DISPOSITIF DE GARDE D'ENFANTS



Le service Scolaire et périscolaire, la Maison de l'enfance et le service Restauration sont mobilisés pour l'accueil des enfants de personnels prioritaires.

Le dispositif s'est poursuivi pendant les vacances de printemps. Du 13 au 24 avril, un lieu unique à Bourcchereuil était organisé pour les 0-11 ans, a contrario de la période scolaire où les enfants sont accueillis dans leur établissement scolaire de secteur.



Peinture qui complète les cartes que les enfants adressent aux personnes âgées des établissements de Beausoleil et Automne



➔ LE COLLÈGE DES APPRENTIS D'AUTEUIL VA OUVRIR SES PORTES À LA HUBLAIS

À la rentrée scolaire 2020, la fondation Apprentis d'Auteuil ouvrira sur le site du Centre de La Hublais un collège pour 80 jeunes dont 30 en internat.

Les établissements scolaires des Apprentis d'Auteuil visent à offrir des réponses aux problématiques que les élèves et leurs familles peuvent rencontrer afin de réconcilier les jeunes avec l'école, leur permettre de reprendre confiance en eux et de poursuivre des études selon leur projet. La valorisation de toutes les formes de réussite, y compris extra scolaires, participe à cette

remobilisation grâce au regard positif des adultes. Établissement privé de l'Enseignement catholique sous contrat avec l'Éducation Nationale, le Collège La Hublais proposera, de la 6^e à la 3^e générale, un accompagnement personnalisé basé sur le socle commun des compétences et des connaissances avec des solutions alliant approche éducative et scolarité : classes à effectifs réduits, emplois du temps adaptés, ateliers éducatifs, sportifs, artistiques, scientifiques, numériques, accompagnement en coéducation : éducateur / professeur, atelier « apprendre à apprendre » pour donner des méthodes... Des travaux sont actuellement en cours sur le site mais les équipes des Apprentis d'Auteuil accueilleront les familles et les professionnels pour tout renseignement ou inscription lors des portes ouvertes : **vendredi 15 mai et samedi 16 mai et samedi 27 juin** (horaires disponibles sur le site internet du collège).

Toute mise à jour sera faite sur le site internet du collège.

Contact : 02 97 23 89 94

Mail : college.lahublais@apprentis-auteuil.org
www.college-lahublais.apprentis-auteuil.org

VOTRE RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

BIENTÔT À CESSON-SÉVIGNÉ !

Réservez dès maintenant
votre appartement à louer :

- T1 à partir de 535 €*
- T2 à partir de 788 €*
- T3 à partir de 1433 €*



SENIORIALES
patrimoine & services

Locations - Visites
05 62 47 86 10
www.senioriales.com

🕒 LES RÉSIDENCES BEAUSOLEIL ET AUTOMNE SE SONT ADAPTÉES AU CONFINEMENT

Dans le contexte actuel de l'épidémie du COVID-19, la résidence Beausoleil (EHPAD) et la résidence d'Automne (résidence autonomie) se sont adaptées.

« Pendant cette période, nous avons voulu garder le lien entre les résidents et leurs proches, soulignent Laurence Régnier, directrice et Françoise Trébaol, directrice adjointe des établissements. Une lettre d'information réalisée le 6 mars a été le point de départ d'un rendez-vous régulier. « Chaque semaine, un point de situation sur tout ce qui se fait dans les résidences est communiqué aux familles. »

De nouveaux outils ont été créés pour garder le contact et permettre de montrer la vie des personnes dans les établissements : une gazette, avec des commentaires des familles et des résidents ! Plus d'1/3 y participe. Cela demande de l'organisation. « Un sondage Doodle est effectué auprès des familles, qui s'inscrivent sur un créneau. » Après chaque passage de résident, un nettoyage du matériel est effectué.

« Nous avons également du renfort d'agents de la Ville pour le nettoyage car pour la désinfection des chambres et des locaux, il y a plus de travail. »



Grâce à l'accompagnement individuel, les résidents profitent aussi du beau temps



Le lien avec les familles grâce à l'ordinateur : un moment très apprécié des résidents.

« Le personnel en renfort vient en aide aussi pour la prise des repas en chambre à la résidence Beausoleil, mise en place depuis le vendredi 3 avril. Pour la résidence d'Automne, les repas sont pris dans la salle de restaurant, avec les mesures de distances nécessaires. »

Un accompagnement personnalisé

Les regroupements n'étant plus possibles, l'accompagnement individuel s'est imposé pour l'animation et la vie sociale : lecture, petite sortie à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, relaxation... « Tout le monde se mobilise au sein du per-

sonnel et nous bénéficions du renfort d'éducateurs sportifs agents de la Ville. »

Des élans de solidarités appréciés

100 orchidées ont été données par Jardiland Cesson-Sévigné à la résidence Beausoleil ; la résidence d'Automne a reçu des fleurs par Jardiland de Cap Malo et par la fleuriste création de Cesson-Sévigné, Carrefour a fourni des chocolats : les résidents et les agents ont apprécié ces démarches généreuses !

Des dons ont également été effectués pour faciliter le travail des agents : le restaurant Class'croûte et la boulangerie Ange de Cesson-Sévigné ont fourni des "échelles", des porte-plateaux pour permettre d'apporter les repas en chambre et l'association Cesson Humanitaire 35 a fourni 1 500 masques, complétés par ceux remis par la Ville.

Self Tissu a fourni des tissus pour confectionner des surblouses. Sans oublier les dons de masques en tissu de particuliers et ... les poissons d'avril d'enfants du voisinage.



Tony Zaïné et Jeanne Rouxel réceptionnent un don de masques et de gants de la part du lycée Sévigné



Vianney Louapre, agent du service Sports et Loisirs, se charge de la livraison des courses.

🔗 GESTION DES URGENCES PAR LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Pendant la période de confinement, les agents du CCAS (centre communal d'action sociale) de la Ville se relaient à la mairie pour répondre au téléphone et par mail aux demandes des Cessonnois.

Comment se passent les journées ? « *Nous gérons les urgences : l'aide alimentaire, l'information sur les situations préoccupantes de mineurs, les violences familiales* » précisent Jeanne Rouxel, agent d'accueil et Tony Zaïné, médiateur social. Les équipements de protection sont destinés aux professionnels du secteur médical et para médical. La gestion des stocks est une activité importante : masques FFP2, masques chirurgicaux, gel hydroalcoolique... des dons d'entreprises, d'associations et de particuliers. « *Les Cessonnois se mobilisent également pour le don de tissu à la suite de l'appel qui a été lancé pour la fabrication de sur-blouses.* »

Un agent de la Ville du service des Sports et loisirs se charge de la livraison de courses selon la demande, auprès des Établissements médicaux sociaux pour une vingtaine de résidents et pour des particuliers (une dizaine par semaine) « *Nous préparons au préalable la commande par Internet pour les personnes* ».

Les personnes isolées ne sont pas oubliées : elles sont appelées plusieurs fois par semaine par le service afin de prendre des nouvelles (personnes inscrites ou signalées). Une autre source d'appel : la gestion des conflits de voisinage.

Tony Zaïné suit les gens du voyages à distance. « *À la Pommeraie, les enfants ont accès à Internet pour faire leurs devoirs* » a-t-il pu observer.

Anne Dufour, agent d'action sociale, s'occupe de l'accompagnement social et suit les dossiers en cours. « *Le contexte du Covid-19 nous amène à travailler de manière différente, chercher de nouvelles ressources.* » souligne-t-elle.

« *Certains ont besoin d'être orientés vers un psychologue, nous recensons les besoins et les orientons vers Mr Poupard, pour un entretien téléphonique.* » Mr Poupard, psychologue et Cessonnois, a proposé ses services à la mairie à titre gracieux, et par solidarité dans ce contexte particulier.

Autres tâches des agents : ils s'occupent du courrier du personnel en télétravail, impriment et scannent des documents des services des Finances et de la Direction des Ressources Humaines notamment. « *Un travail invisible mais chronophage.* »



Valérie Tréfleuz, assistante administrative



Anne Dufour, chargée d'action sociale

👉 APPEL AUX SAVOIR-FAIRE ET DONS DE MATÉRIEL

Le CCAS de la mairie recherche des des couturières et du matériel

Les soignants et aides à domicile manquent d'équipements de protection et recherchent des sur-blouses jetables, gants et masques.

Dr Emmanuelle Cadic-Gautier Médecin du travail, qui coordonne bénévolement les relations entre les services de la Ville de Cesson-Sévigné et les professionnels de santé du territoire (médecins de ville, infirmières libérales et aides à domicile) est en contact avec un réseau de Cessonnaises bénévoles qui façonnent des surblouses. Aujourd'hui, ce collectif de bénévoles manque de main-d'œuvre et recherche des couturières.

Contact : emmanuelle.gautier@ville-cesson-sevigne.fr

LABOcCESSON : des bobines de fil imprimante 3D et des feuilles de transparents A4

L'association LABOcCESSON fabrique des visières de protection imprimées en 3D destinées à équiper les personnels médicaux ou les personnes en contact avec le public.



Une partie des visières mises à disposition pour le personnel de l'Hôpital Privé Sévigné par LABOcCESSON



Ghislain Bonneau, président de l'association LABOcCESSON lance un appel à toute personne ou société.

Il recherche des bobines de fil pour imprimante 3D et des feuilles de transparents A4 (type intercalaire rigide) nécessaires à la fabrication des visières.

Contact : tél. : 07 80 02 16 23 ; contact@labocesson.fr ou www.labocesson.fr

Rotary Club Rennes Les Lices : des masques jetables, lunettes de protection...

Appel aux entreprises. Le Rotary Club Rennes Les Lices fait appel à la solidarité des entreprises du territoire et lance un appel au don de matériel.

Le personnel soignant a besoin de vous !

Le Rotary recherche : Des masques jetables (chirurgicaux,

FFP2, FFP3), lunettes de protection, vêtements jetables (casques, charlottes, surchaussures...), tenues de bloc ou combinaisons de peintre, gants jetables, protections pour les sièges de voiture mais également des réactifs pour la préparation de solutés hydroalcooliques (éthanol à 96 %, peroxyde d'hydrogène à 3 %, glycérol).

Si vous disposez de matériel nécessaire à la gestion de cette crise sanitaire, merci de nous faire suivre un mail avec vos coordonnées et la nature de votre don à l'adresse suivante. Nous vous mettrons alors directement en relation avec le pôle de santé de proximité ayant émis des besoins correspondants.

Contact :

Mail : rotary.rennes.lices@outlook.fr
<https://rotaryrenneslices.wixsite.com/donmateriel>

➤ DÉPLACEMENTS : LES CONDITIONS

Les déplacements étant interdits sauf dans certains cas et uniquement à condition d'être munis d'une attestation, la police municipale vérifie le respect des consignes. Depuis le 24 mars, outre les forces de l'ordre, les policiers municipaux sont habilités à constater et à verbaliser les infractions aux mesures de confinement en vigueur.

Piéton, automobiliste, en bus... l'attestation est obligatoire en cas de contrôle par les forces de police ou de gendarmerie.

Le montant de l'amende en cas d'infractions aux règles de confinement est de 135 euros (elle passe à 200 euros en cas de récidive dans les quinze jours. Si quatre violations sont relevées dans les 30 jours, on passe à un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende).

Chemins de halage et étangs interdits

Depuis le 20 mars, par arrêté préfectoral, une mesure de restriction a été prise, destinée à proscrire les activités de loisirs et d'agrément en bord de mer. La même interdiction s'applique aux rivages des eaux intérieures (lacs,



étangs) et aux chemins de halage le long des rivières et canaux, Seuls sont autorisés les « déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes » et aucunement les promenades d'agrément ou touristiques.

Masques conseillés

Le Dr Emmanuelle Cadic-Gautier Médecin du travail, conseille fortement aux coureurs et aux cyclistes de porter un masque et de se déplacer dans le strict respect des conditions de déplacement. « Selon une étude réalisée par les universités de Louvain (Belgique) et d'Eindhoven (Pays-Bas), les mesures de distanciation sociale ne sont pas les mêmes lorsque l'on se retrouve en train de courir. » précise-t-elle.



27 rue de Bray 35 510 Cesson-Sévigné

tél 02 99 26 98 34

port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com

contact@priouldecoration.com

[facebook.com/PrioulDecoration](https://www.facebook.com/PrioulDecoration)

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon)

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

Des lunettes en coquillages
en provenance
des côtes bretonnes et normandes.

02 99 83 94 96

OPTIQUE VISUAL CESSON
8 Place de l'Église
35 510 Cesson Sévigné

🏆 CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL, CHAMPION DE PROLIGUE ET EN 1^{ÈRE} DIVISION LA SAISON PROCHAINE



Le Comité Directeur de la LNH a défini mardi 14 avril les modalités de clôture de la saison 2019-2020, et a précisé les conditions de reprise d'activité du handball professionnel masculin.

Le Comité a voté en faveur de la solution consistant à mettre un terme définitif aux championnats et à figer les classements.

Cesson-Rennes Métropole Handball de retour en 1^{ère} division

Cesson-Rennes Métropole Handball (1^{er} de Proligue) et Limoges (2^e de Proligue) accèdent en Lidl Starligue, et rejoignent l'élite composée donc désormais de 16 équipes.

Dans le bas du classement, et après concertation de tous les acteurs, aucun club ne sera relégué en Nationale 1. Valence et Besançon, actuellement

classés 13^e et 14^e, sont sportivement maintenus en Proligue.

Retour de Romain Briffe

Romain Briffe, ancien Cessonnais âgé de 31 ans a décidé de revenir au CRMHB. Il s'est engagé pour une durée de trois ans.

Originaire de Vannes, formé chez les Irréductibles, c'est un pur produit Breton, il était arrivé à Cesson-Sévigné en 2006. Après avoir passé 10 ans au sein du collectif breton, il avait décidé de découvrir un nouveau projet en s'engageant avec Chambéry, avec qui il a été vainqueur de la Coupe de France en 2019.

Après avoir passé 4 ans en Savoie et alors qu'il lui restait encore 2 ans de contrat, le club de Chambéry a accepté de le libérer. Capable d'évoluer au poste de demi-centre ou arrière gauche, Romain a déjà une grande expérience de la Lidl StarLigue mais également de la Coupe d'Europe.

Il va ainsi découvrir la Glaz Arena avec des coéquipiers qu'il connaît déjà bien. Le retour d'un effectif qui pourra rappeler les belles années cessonnaises aux supporters.



Le match Cesson Rennes Métropole Handball contre Dunkerque, en avril 2019, à la Glaz Arena.



DÉBOUCHAGE VIDANGE Toutes fosses

NETTOYAGE CUVE À FIOUL / ENTRETIEN RÉSEAUX / PASSAGE CAMÉRA



Service d'urgence **06 02 67 08 31**

82 rue Auguste Pavie - Écopôle Sud-Est



MONSIEURVMC
ENTRETIEN ET INSTALLATION
VMC

06 45 95 61 97

monsieurvmc@gmail.com
www.monsieurvmc.com

28 rue des Ormeaux,
35510 Cesson-Sévigné



02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE



HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION

Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr



➤ DES MISSIONS MAINTENUES PENDANT LE CONFINEMENT

Parmi les missions toujours réalisées pendant la période de confinement par le service des Espaces Verts, citons les soins aux animaux de l'écopâturage, l'entretien de la volière, l'arrosage des serres, la tonte des terrains de foot et du golf et l'entretien du cimetière.

➤ LES FRELONS ASIATIQUES

Mode de vie du frelon asiatique

Le cycle débute au printemps, vers les mois de mars/avril où les reines (ou fondatrices) sortent de leur hibernation pour créer un pré-nid avec une cinquantaine d'ouvrières. L'essaim abandonne le premier nid, pour créer le définitif en juin/juillet. Jusqu'en septembre le nombre de frelon va croître pour atteindre plus de 2 000 individus par nids.

À l'automne la reine va produire des reines qui vont s'accoupler avec des mâles et quitter le nid pour aller trouver un refuge pour hiberner. La reine, et l'ensemble des ouvrières présents dans le nid vont mourir à l'hiver, et le nid va se dégrader progressivement pendant trois à six mois (en moyenne).

Un danger réel

Le frelon asiatique est un grand prédateur d'insectes, notamment d'abeilles qu'il capture pour nourrir ses larves (un essaim de frelon peut

consommer jusqu'à 7 000 abeilles par jour). Le frelon asiatique peut également présenter un réel danger pour la population, et notamment dans les villes, souvent plus riches en flore et en insectes, où le frelon y trouve des caches plus chaudes pour hiverner. Le frelon établit généralement son nid à la cime des arbres où il restera discret.

Il est cependant fréquent qu'il bâtit son nid dans un hangar, une cabane de jardin, sous un toit, une embrasure de porte ou dans les haies de jardin. L'espèce est pacifique mais quand le frelon se sent menacé (à moins de 10 mètres de son nid), il attaque de façon collective et violente, ne laissant aucune chance aux malencontreux intrus.

Bilan 2019

Au total, 46 pièges ont été posés (229 reines détruites) et 73 nids ont été détruits en 2019.

Procédure en cas de découverte d'un nid privé ou public

Toute personne qui repère un nid de frelons asiatiques sur sa propriété ou sur le domaine public de la commune est tenue de prévenir les services Techniques de la Ville par mail :

services-techniques@ville-cession-sevigne.fr ou via le formulaire de demandes d'interventions sur le site Internet de la Ville :

www.ville-cession-sevigne.fr

➤ OBSERVEZ LES OISEAUX

« Confinés mais aux aguets ! » Tel est le défi lancé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) à tous les Français confinés à domicile en raison du coronavirus. Cette association œuvre pour la protection des espèces, la préservation des espaces, ainsi que pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. Depuis plusieurs années, elle propose aux citoyens de l'aider à recenser la biodiversité, et en particulier, les oiseaux. Pour cela, nul besoin de compétences ou de connaissances spécifiques.

Il suffit de relever le défi. « Chaque jour (durant la période de confinement), consacrez dix minutes à l'observation et au comptage des oiseaux de votre jardin. » La LPO précise qu'il ne faut compter que les oiseaux posés, et non ceux en vol. La tâche s'en trouve facilitée ! Les données collectées doivent être enregistrées sur le site de l'observatoire collaboratif des oiseaux des jardins. On y trouve un mode d'emploi sur la façon de participer, ainsi que des fiches espèces pour faciliter la reconnaissance.

Le fruit de ce recensement généralisé permettra d'améliorer la connaissance des oiseaux et leur répartition en ce début de période reproductive.

www.ille-et-vilaine.lpo.fr

©Pascal Victor



📍 SAISON CULTURELLE

À ce jour, l'ensemble des spectacles, expositions, rencontres d'artistes programmé jusqu'au 1^{er} juin inclus est annulé.

L'équipe, en télétravail et attentive aux recommandations sanitaires, reste malgré tout mobilisée et joignable par mail (communication.culture@ville-cesson-sevigne.fr).

Concernant les opérations de remboursement des places de spectacles annulés vous serez informés des procédures. (Attention, au vu de la situation, les capacités de suivi des services financiers et du Trésor Public sont réduites et les délais habituels de traitement pourraient en être affectés).

Une sélection de sites internet est proposé sur le site internet du Pont des arts pour pouvoir découvrir, revoir ou partager des captations live de concerts et spectacles, des expositions et artistes.

www.pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr

📍 ÉCOLE DES ARTS

L'École des Arts est fermée jusqu'à nouvel ordre dans le cadre de la prévention du conoravirus.



L'équipe continue à travailler à distance, afin d'assurer une continuité pédagogique.

De manière hebdomadaire, les élèves reçoivent des contenus et supports de cours proposés par l'équipe pédagogique. Les élèves maintiennent ainsi, un lien avec les apprentissages pendant cette période particulière.

Stévan, 18 ans, élève depuis 8 ans à l'École des Arts, explique le déroulement de ses cours de harpe : « *D'habitude, j'ai cours le mercredi après-midi, pendant une 1/2 heure. Maintenant, je suis les cours par Skype avec ma professeure, Florence Jamain. Elle m'envoie aussi des informations par Watshapp. Cela permet de ne pas perdre le fil, et je continue à m'entraîner en dehors des cours. Cette méthode est motivante.* »

Il met cependant un petit bémol : « *Le son n'est pas extra par Skype. Ça ne vaut quand même pas le présentiel.* »

Stévan fait partie d'un groupe d'ensemble de 5 harpistes. « *On ne fait pas la musique ensemble car c'est quand même compliqué à mettre en place. J'ai hâte que le déconfinement arrive pour pouvoir jouer avec les autres !* »

Vous pouvez joindre l'équipe par mail ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

E&D
ESSENTIEL
DOMICILE

Bricolage

Notre technicien de maintenance professionnel réalise tous types de travaux.

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR (petite plomberie - électricité / peinture - papier peint / montage de meuble etc.)
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR (Pose de dalles dans le jardin / pose de claustra etc.)



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN DES
ESPACES VERTS



GARDE
D'ENFANTS



AIDE À LA
PERSONNE

www.essentiel-domicile.fr



AGENCE DE CHANTEPIE

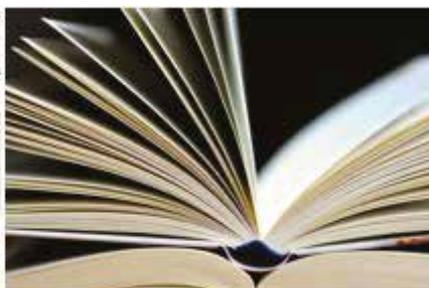
15, place de l'Eglise

02 22 91 04 10

chantepie@essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5





🕒 LA MÉDIATHÈQUE DEVIENT TEMPORAIREMENT LA CONFITHÈQUE

PONT DES ARTS
MÉDIATHÈQUE

**Des nouvelles de la Médiathèque,
de nous à vous,
de vous à nous !**

**Édito : On ouvre le bocal de la Confithèque ?
C'est parti !**



La Médiathèque est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Abonnés : pas de pénalités

Il n'y aura bien sûr pas de pénalité de retard pour les documents que vous avez en prêt en ce moment. Par mesure de précaution et pour éviter les déplacements, la boîte retour est elle

aussi fermée, jusqu'à nouvel ordre. Les abonnements sont prolongés s'ils sont arrivés à échéance en mars et avril.

S'occuper : les conseils de la Confithèque

Vous souhaitez être mis au courant de l'actualité de la Médiathèque, recevoir des coups de cœurs et idées pour

rendre cette période plus agréable, vous pouvez vous abonner à la lettre d'information spéciale confinement, "la Confithèque", en nous écrivant à mediatheque@ville-cesson-sevigne.fr. La prochaine édition sera participative : si vous voulez, envoyez-nous une citation, une chronique, une photo, une anecdote de votre quotidien, etc. Dans l'immédiat, découvrez notre sélection de ressources, testées et sélectionnées pour vous. En cette période de confinement, les idées pleuvent et elles sont toutes plus intéressantes les unes que les autres. Comment lire quand les bibliothèques sont fermées, que faire avec ses enfants, comment s'évader et se faire du bien... Tout est là (ou presque) ! Inscription à la newsletter via le site internet :

www.mediatheque-cesson-sevigne.fr
Facebook : la médiathèque de Cesson-Sévigné

🕒 MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

Le musée des Transmissions Espace Ferrié est fermé jusqu'à nouvel ordre. www.espaceferrie.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville

www.ville-cesson-sevigne.fr

et sur les réseaux sociaux



Facebook : Ville de Cesson-Sévigné

4 364 fans



Twitter : @cessonsevigne

2 642 followers



Instagram : @cessonsevigne

2 223 abonnés



Photographe Heurtier, 1975